

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUTIVE
LUNDI 7 JANVIER 2019
ASSOCIATION COMME UNE MAISON

Présents ; Christophe Lopes , Eliane Desjardins, Marlène Chiappa, Jean-Louis Peyron, Isabelle Forest, Aurélie Dray, Anne-Marie Billiottet, Florian Morel, Nolwenn Hedde,

Personnes représentées : Laure Pelatan, Laetitia Rocquecourt

DÉCISION DU NOM ET DU SIÈGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION

Entre plusieurs choix le nom « comme une maison » est adopté.

Le siège social est désigné à la mairie au 7 RUE COSTE CHAUDE.

PRÉSENTATION, MODIFICATION ET VALIDATION DES STATUTS

Présentation des statuts par le groupe qui les a préparés.

Discussion sur certains points : modalités des prises de décision, nombre de membre pouvant être élus au bureau, modalités d'adhésion.

Les statuts sont adopté à l'unanimité.

CONSTITUTION DU BUREAU

Les adhérents suivants se présentent pour assurer les fonctions du bureau collégial :

Christophe LOPES
Florian MOREL
Isabelle FOREST
Laetitia ROCQUENCOURT
Laure PELATAN
Marlène CHIAPPA
Nolwenn HEDDE

Le bureau collégial, constitué de 7 personnes, est adopté à l'unanimité, c'est à dire 11 voix pour.